une question qui intéresse le monde entier l'attention, l'examen et les observations dé tous les hommes compétents de l'auropé et de

## Document No. 7.

plications qu'ils réclament pour ratifier le projet de la désendrique des deux mers. Je

## RAPPORT

A S. A. Mohammed Said-Pacha, vice-

des hommes compétants qui vondront tien apporte à l'entreprise le concours de leure lumières.

J'ai eu l'honneur de soumettre à V. A. le mémoire de ses ingénieurs MM. Linant-Bey et Mougel-Bey sur la canalisation de l'isthme de Suez.

Ce travail est destiné à servir d'avantprojet pour le percement de l'isthme. Il est accompagné d'une carte indiquant la configuration et la nature du sol. Il a mérité l'approbation de V. A., qui m'a invité à lui donner la plus grande publicité, afin d'appeler sur une question qui intéresse le monde entier l'attention, l'examen et les observations de tous les hommes compétents de l'Europe et de l'Amérique.

v. A. a décidé d'envoyer immédiatement aux conseillers de S. M. I. le Sultan les explications qu'ils réclament pour ratifier le projet de la communication des deux mers. Je me rendrai, de mon côté, directement en Europe. Je m'empresserai de faire imprimer et de publier les documents officiels de l'affaire, ainsi que l'avant-projet de MM. Linant-Bey et Mougel-Bey. Des dispositions seront prises à l'effet de recueillir, dans un délai fixé, les opinions des hommes compétents qui voudront bien apporter à l'entreprise le concours de leurs lumières.

pendant ce temps, vos ingénieurs prépareront les éléments de leur projet définitif.

Lorsque ce projet définitif sera achevé, et lorsque les observations reçues de chaque pays auront pu former un corps de doctrine, il sera procédé à la nomination d'une commission d'ingenieurs connus par leurs travaux hydrauliques et choisis en Angleterre, en France, en Allemagne et en Hollande. Cette commission donnera son opinion sur le projet des ingénieurs de V. A., indiquera les modifications ou les chan-

gements qu'elle croira devoir adopter. Tous les moyens seront mis à sa disposition pour visiter l'isthme de Suez si elle juge nécessaire de voir les localités avant de prononcer.

V. A. a voulu, dès à présent, circonscrire dans de certaines limites les études des tracés. Après avoir passé en revue les nombreux projets présentés aux gouvernements ou au public depuis plus de cinquante ans, elle laisse toute liberté d'appliquer les moyens que la consi science reconnaîtra les meilleurs pour faire communiquer entre elles la mer Rouge et la Méditerrannée par la coupure de l'isthme de Suez, sur tel ou tel point de l'isthme, à l'est du cours du Nil; mais elle a déclaré qu'elle n'autoriserait pas la Compagnie du grand canal maritime de Suez à adopter un tracé qui aurait pour point de départ la côte de la Méditerranée à l'ouest de la branche de Damiette et qui traversait le cours du Nil. Sondages jusqu'à dix mètres

Ce sera seulement après l'adoption du tracé de communication des deux mers et lorsque tous les avantages et toutes les obligations de ceux qui prendront part à l'entreprise seront bien déterminés, que les capitalistes et le public seront appelés à souscrire des actions, et que les représentants des intéressés décideront

en dernier ressort sur toutes les questions se rattachant à l'administration, à l'exécution et à l'exploitation de l'entreprise.

Permettez-moi maintenant de signaler à v. A. les travaux préparatoires auxquels auront à se livrer dès à présent MM. Linant-Bey et Mougel-Bey avant de présenter leur projet définitif.

Ils devront:

1º Tracer sur le terrain la ligne du canal maritime dans ses détails, avec tous ses angles, toutes ses courbes et rapporter cette ligne ainsi tracée sur un plan;

2º Faire le nivellement le long de cette ligne qu'ils prolongeront dans les deux jusqu'à une profondeur de dix mètres d'eau;

où la forme du terrain l'exigera;

4º Procéder aux sondages le long de la ligne et pousser ces sondages jusqu'à dix mètres au-dessous du niveau des basses mers de la Méditerranée;

natures de terrains découvertes dans leurs opérations;

6° Fixer les prix élémentaires de la maind'oeuvre et de tous les matériaux qui seront employés dans la construction du canal;

7º Etablir les bases positives qui serviront à évaluer la quantité d'ouvriers en tous genres nécessaires à l'exécution des travaux.

J'aurai soin de mon côté de recueillir les documents statistiques les plus récents qui permettront de fixer l'évaluation minimum des produits.

Lorsque le moment arrivera de commencer les travaux du canal maritime, on devra faire venir d'Europe un grand nombre de machines et une quantité considérable de matériaux, des bois, des fers, de la bouille, etc., etc. La Compagnie du canal de Suez trouvera des avantages de sûreté, d'économie et de facilité de transport qui n'existent pas aujourd'hui, dans le chemin de fer continué jusqu'à Suez et dans l'établissement de la société de remorquage, à laquelle se lie l'amélioration du canal Mahmoudiéh ainsi que sa communication avec le port d'Alexandrie.

Les correspondances que j'ai reçues de l'Europe témoignent de l'intérêt toujours croissant avec lequel le projet de l'ouverture de l'istéhme est partout accueilli. Parmi les personnes qui m'ont spontanément offert leur concours, il en est qui ont mis à ma dispositiondes
sommes considérables pour contribuer aux premières
dépenses de l'entreprise. Ces offres s'élèvent
déjà à plus de 15 millions de francs. Je n'ai
pas pensé qu'il y eût lieu d'en profiter, mais
j'ai inscrit ceux qui les ont faites, et V. A.
a truové juste de leur réserver un avantage de
priorité à l'époque de la répartition des
actions.

V. A. a déjà arrêté une premier liste de soixante membres fondateurs remplissant les conditions voulues par l'article 11 du firman.

V.A., qui me lasse le soin de la compléter par l'adjonction des personnes qui m'auront aidé en Europe ou en Amérique dans la fondation de l'oeuvre, a désiré que le nombre total ne s'élevât pas, autant que possible, au delà de cent.

tion provisoire de M. Ruyssenaers, consul général des Pays-Bas, en qualité d'agent supérieur de la Compagnie en Egypte. Il méritait à tous égards ce témoignage de confiance.

Tels sont les actes préliminaires qui ont paru à V.A. devoir aider à la réussite de sa grande entreprise. Je vous prie, Monseigneur,

Alexandrie, le 19 mai 1855.

de me faire connaître si j'ai bien compris vos intentions.

Camp de Maréa, 30 avril 1855.

Ferd. de Lesseps.

A mon dévoué ami de haute naissance et de rang élevé M. Ferdinand de Lesseps.

J'ai pris connaissance du rapport que vous m'avez adressé le 30 avril, et j'ai approuvé ce document, qui devra vous tenir lieu d'instructions. J'ai apprécié le zèle que vous déployé dans cette affaire, l'intérêt zout amical que vous y avez pris, et j'en ai éprouvé une véritable satisfaction.

Le 3 ramadan 1271.

Ce travail and G. Cachet du vice-roi.

Pour traduction conforme au texte turc.

Le Secrétaire des commandements

de Son Altesse le Vice-Roi.

La plus grande public Signé KOENIG-BEY.

Alexandrie, le 19 mai 1855.